

Plan of Condominium Proposal Summary

Owner: Bronwyn Anderson	File Number: D07-04-22-0009
Applicant: Curtiss Scarlett	Comments due date: September 1, 2022
Applicant Address: 200-180 Kent Street	Development Review Planner: Molly Smith
Applicant Email: cscarlett@minto.com:	Ward: Ward 4 - Kanata North
Applicant Phone Number: 613-558-6971	Ward Councillor: Cathy Curry

Site Location

8415 Campeau Drive

Description of Site and Surroundings

The subject lands are located south of Campeau Drive, east of Huntmar Drive, and north of Highway 417. North of the subject lands is a low-density residential neighbourhood that consists of detached dwellings, semi-detached dwellings, townhouses, and back-to-back townhouses. The partially finished Country Glen Way is located along the westerly side property line and the planned Winterset Road extension, which will eventually provide access to the Campeau LRT Station, is located along the easterly side property line. The LRT right-of-way forms the southern property boundary of the subject lands.

Details of Plan of Condominium Proposal

A Site Plan Control application to construct 264 stacked townhouse dwellings with 314 parking spaces (above and below ground) and 104 townhouse dwellings with 208 parking spaces. The proposed combined Gross Floor Area is 40,206 m² and the maximum building height is 15m. The applicant is proposing one 0.56 ha park block and two outdoor amenity areas to support the development.

Related Planning Applications

A site plan control application was submitted on July 21, 2022, File number D07-12-22-0111, that is being circulated alongside this application.

Roadway Modifications

N/A

Approval Timelines & Authority

The "On Time Decision Date", i.e. the target date upon which a decision on the application will be rendered by the Planning, Real Estate and Economic Development Department, via delegated authority, is **October 30, 2022**.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person



or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-04-22-0009 in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Attend the public meeting where this proposal will be discussed.
3. Access submitted plans and studies regarding this application online at **ottawa.ca/devapps**.
4. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
5. Should you have any questions, please contact me.

Molly Smith, Planner II
Development Review, West
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 25910
molly.smith@ottawa.ca

Résumé de la proposition de plan de copropriété

Propriétaire : Bronwyn Anderson	N° de dossier : D07-04-22-0009
Requérant : Curtiss Scarlett	Date limite des commentaires : 1er septembre 2022
Adresse du requérant : 200-180, rue Kent	Urbaniste : Evode Rwagasore
Courriel du requérant : cscarlett@minto.com	Quartier : 4 - Kanata-Nord
N° de tél. du requérant : 613-558-6971	Conseiller du quartier : Cathy Curry

Emplacement

8415, promenade Campeau

Description de l'emplacement et du secteur avoisinant

Le terrain visé se trouve au sud de la promenade Campeau, à l'est de la promenade Huntmar et au nord de l'autoroute 417. Un lotissement résidentiel de faible densité, constitué d'habitations isolées, jumelées, en rangée et en rangée dos à dos, s'étend au nord de ce terrain. La voie Country Glen, partiellement terminée, longe la limite ouest de la propriété et le prolongement prévu du chemin Winterset, qui donnera accès à la station de TLR Campeau, longe la limite de propriété latérale à l'est. L'emprise du TLR sert de limite sud au terrain visé.

Détails de la proposition de plan de copropriété

Demande de réglementation du plan d'implantation ayant pour objet de permettre la construction de 264 habitations en rangée superposées, assorties de 314 places de stationnement (en surface et souterraines), et de 104 habitations en rangée, assorties de 208 places de stationnement. La surface de plancher hors œuvre brute combinée de ce projet serait de 40 206 m² et sa hauteur de bâtiment maximale serait de 15 m. Le requérant propose d'aménager un parc de 0,56 ha sur un îlot et deux aires d'agrément extérieures pour compléter l'ensemble.

Demandes connexes

Une demande de contrôle du plan d'implantation a été déposée le 21 juillet 2022, numéro de dossier D07-12-22-0111, qui est diffusée avec cette demande.

Modifications aux chaussées

S.O.

Délais et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, des biens immobiliers et du développement économique rendra sa décision à l'égard de la demande d'approbation de plan de lotissement, est fixée au **30 octobre 2022**.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

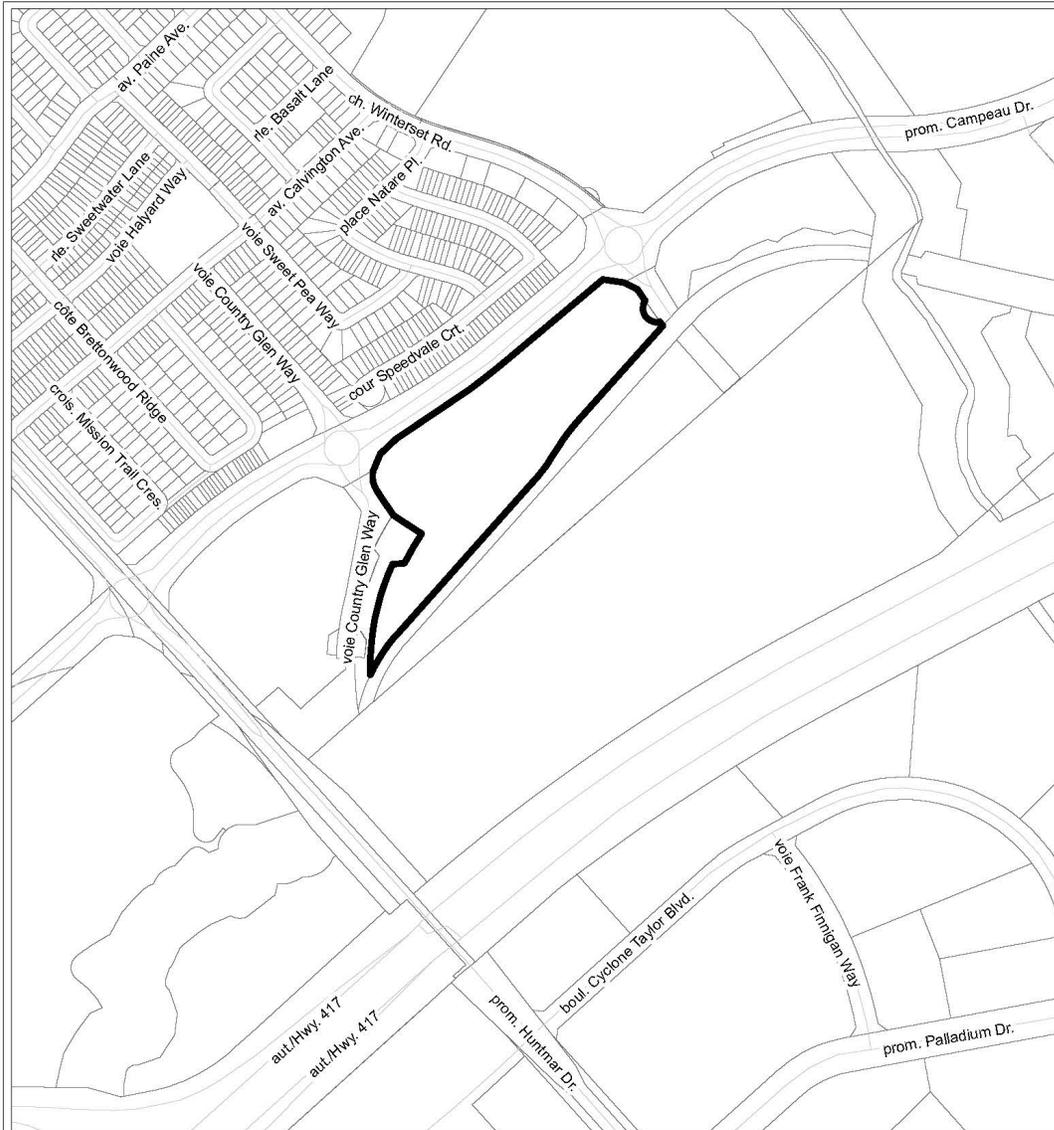
Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-04-22-0009 dans la ligne objet.
 - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Participez à la réunion publique où il sera question de cette proposition.
3. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
4. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
5. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Evode Rwagasore

Urbaniste I
Examen des demandes d'aménagement, Est
110, avenue Laurier Ouest, 4e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
613-580-2424, poste 16483
Evode.rwagasore@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION SITE PLAN / PLAN D'EMPLACEMENT	
D07-12-22-0111	22-0764-D	8415 prom. Campeau Drive	
I:\CO\2022\Site_Plan\Campeau_8415			
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY</small>			
<small>©Les données de parcelles appartient à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CE CI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</small>			
REVISION / RÉVISION - 2022 / 08 / 03			